



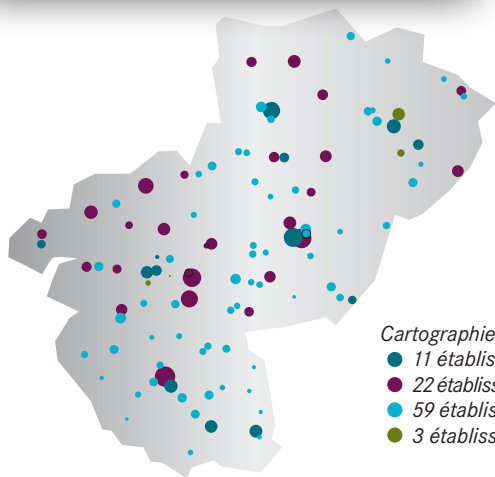
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Pays de la Loire

Service régional de la formation et du développement

Rapport d'activité 2014



Présentation



Cartographie des 95 établissements (voie scolaire) :

- 11 établissements publics locaux
- 22 établissements affiliés au CNEAP Pays de la Loire
- 59 établissements affiliés aux MFREO
- 3 établissements affiliés à l'UNREP

Chiffres-clés

Etablissements :

95 établissements scolaires :
11 publics sur 12 sites, 84 privés sur 91 sites.
11 centres de formation d'apprentis (CFA) : 5 publics, 8 privés.

Effectifs :

17 896 élèves à la rentrée scolaire 2014,
2 827 apprentis,
1 396 personnels de droit public*
733 pour le public, 663 pour le privé

*Hors agents contractuels rémunérés sur budget d'EPL.

Résultats aux examens :

8 025 diplômes délivrés.
86% de réussite aux examens (84 % au niveau national)

Budget régional de l'enseignement agricole en 2014 : 59,5 M€.

Les faits marquants en 2014

Visites du Ministre

Stéphane LE FOLL, ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt était présent lors de la rentrée scolaire 2014 aux MFR de Bernay en Champagne et de Coulans sur Gee. Il s'est également déplacé en décembre lors de l'inauguration de la nouvelle stabulation sur l'exploitation agricole du LEGTA du Mans.

1^{er} séminaire du réseau CFA-CFPPA des Pays de la Loire

Le réseau de formation agricole public par apprentissage et en formation continue a réuni plus de 200 personnels (directions, équipes pédagogiques, administratives, vie scolaire, entretien), lors de sa journée de rentrée, au Lycée Angers-Le Fresne. Objectifs de cette journée : lancer la dynamique collective régionale en ce début d'année, partager une culture commune, favoriser l'interconnaissance des équipes et participer à la professionnalisation sur le thème « la formation à l'épreuve de la transition agroécologique ».

Le lycée agricole de Laval fête ses 50 ans

En octobre 2014, le lycée agricole a marqué ses 50 ans de formation d'agriculteurs mayennais, à la fois par la tenue de conférences « Alimentation et bien-être du cheval », « les modèles agricoles d'hier et aujourd'hui », mais aussi par l'inauguration d'une nouvelle résidence pour les élèves qui permettra d'héberger plus de 340 jeunes.

Journée régionale de la coopération internationale (JRCI)

La première journée régionale de la coopération internationale s'est tenue au lycée d'Angers le Fresne. Rassemblement des apprenants et de la communauté éducative de l'enseignement agricole (public et privé), la JRCI s'est tenue autour de la thématique « Le monde bouge, la coopération internationale aussi ».

Rencontre régionale des ALESA

Cette journée régionale a été l'occasion pour plus de 80 jeunes, souvent administrateurs des Associations de Lycéens Étudiants Apprentis et Stagiaires d'échanger et de partager leurs expériences d'acteurs associatifs. La thématique était : "L'associatif dans les établissements scolaires agricoles, une force pour les jeunes !", avec les questionnements suivants : l'engagement associatif, "comment motiver des élèves à rejoindre l'association? Quelle reconnaissance en tant qu'administrateur dans les relations avec les personnels- la direction? Mais aussi les relations Fille/Garçon au sein des ALESA,? Les Alesas et le numérique..?".

Les ateliers thématiques du Projet régional de l'Enseignement Agricole (PREA)

L'année 2014 aura été l'année des ateliers thématiques du PREA, le numérique pédagogique, l'insertion, produire autrement et l'ouverture à l'internationale. Ces derniers ont permis de définir les actions à mener pour les prochaines années. Les journées se sont déroulées autour d'ateliers thématiques, tables rondes ou de nombreux échanges ont eu lieu, et ont mis en évidence la multiplicité et la diversité des projets portés par les élèves et les établissements.

Les Floralties

En partenariat avec le Comité des Floralties, l'UNEP section 44 et la DRAAF, 6 établissements agricoles publics et privés de Loire Atlantique ont pu œuvrer à la préparation et au déroulement des 11^{èmes} Floralties Internationales qui se sont tenues à Nantes du 8 au 18 mai 2014. Cette collaboration a permis aux élèves/étudiants/apprentis de CAPa, de BPA, de BP, de Bac pro et de BTS de bénéficier, dans le cadre de leur parcours de formation, d'une expérience pédagogique particulière en participant activement à une manifestation horticole, végétale et paysagère d'intérêt international.



Budget

La gestion des crédits et des actions du budget déconcentré de l'enseignement agricole technique 59,5 M€*

Action 1 - Mise en œuvre de l'enseignement agricole dans les établissements publics :
2 067 202 €*

Agents contractuels régionaux :

- personnels enseignants : 254 425 €.
- personnels non-enseignants : 29 055 €.

Subvention de fonctionnement destinée au financement de 60 postes d'assistants d'éducation : 1 457 000 €.

Pensions des personnels de CFA et CFPPA : 272 620 €.

Visites médicales des élèves dans le cadre des dérogations aux travaux dangereux : 17 000 €.

Frais médicaux et prestations sociales (allocations pour frais de séjour, enfant handicapé...) : 16 000 €.

Déplacement des enseignants affectés sur plusieurs établissements : 21 102 €.

Action 2 - Mise en œuvre de l'enseignement agricole dans les établissements privés :
49 133 764 €*

Subvention de fonctionnement des établissements du rythme approprié : 27 962 894 €.

Subvention de fonctionnement des établissements du temps plein : 17 813 389 €.

Financement de l'emploi d'enseignants complémentaires et de remplacements : 3 280 611 €.

Visites médicales des élèves dans le cadre des dérogations aux travaux dangereux : 33 000 €.

Frais médicaux et prestations sociales (allocations pour frais de séjour, enfant handicapé...) : 21 000 €.

Déplacement des enseignants affectés sur plusieurs établissements : 12 640 €.

Visites médicales des agents contractuels du temps plein : 10 230 €.

Action 3 - Aides sociales aux élèves des établissements publics et privés :
7 978 197 €*

Bourses sur critères sociaux :

7 600 534 €, ayant permis l'attribution de :

- 5 430 bourses dans l'enseignement secondaire et de 336 bourses au mérite.
- 1 202 bourses en brevet de technicien supérieur agricole (BTSA),
- 3 aides au mérite aux étudiants en cycles supérieurs courts
- 92 remises de principe d'internat.

Fonds social lycéen : 118 126 € au bénéfice des élèves du secondaire. Une grande majorité de cette aide est destinée au paiement des frais d'internat ou de demi-pension.

Handicap :

259 537 € pour la prise en charge de la scolarisation des élèves handicapés.

Action 4 - Evolution des compétences et dynamique territoriale : 142 597 €*

Accompagnement des centres publics dans la rénovation des diplômes : 15 328 €.

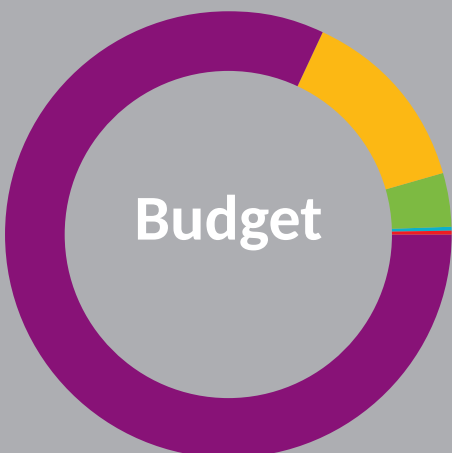
Mise en œuvre de l'évaluation de connaissances pour l'obtention du certificat de capacité relatif aux activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques : 8 429 €.

Mission insertion, développement et animation rurale : 40 000 € dédiés à l'accompagnement éducatif et à l'animation régionale.

Bourses de stages à l'étranger : 78 840 € au bénéfice de 200 élèves de baccalauréat professionnel, baccalauréat technologique et étudiants de BTSA.

Action 5 - Organisation des examens :
211 908 €*

* Les montants indiqués correspondent aux paiements réalisés au cours de l'année civile 2014.



■ Mise en œuvre de l'enseignement agricole dans l'enseignement privé : 82,3%

■ Aides sociales aux élèves (public et privé) : 13,5%

■ Mise en œuvre de l'enseignement agricole dans l'enseignement public : 3,9%

■ Evolution des compétences et dynamique territoriale : 0,2%

■ Organisation des examens : 0,3%

Gestion académique

Formation et action éducative

Organisation de l'enseignement agricole

Préparation et présidence d'instances régionales de concertation :

- deux comités régionaux de l'enseignement agricole (CREA) en juin et novembre,
- trois comités techniques régionaux de l'enseignement (CTREA) en mai et novembre
- 1 comité régional des délégués élèves et étudiants de l'enseignement agricole public (CRDEEAP).

Préparation et présidence des réunions de concertation avec les familles d'enseignement sur l'évolution des structures.

Suivi des structures

Pour la rentrée 2015, instruction de 26 demandes d'évolution des structures pour la voie professionnelle et de 9 demandes pour la voie générale et technologique présentées par les établissements agricoles publics et privés de la région.

Mise en œuvre de la procédure de décision pour une demande d'ouverture de formation à enjeux particuliers relevant du niveau national.

Validation de 53 modules locaux ; ouverture de trois sections européennes ; ouverture de 5 nouveaux enseignements facultatifs.

Habilitation de 42 cycles de formation mis en œuvre en unités capitalisables et en contrôle continu en formation.

Participation au conseil académique de l'Education Nationale (CAEN).

Coopération internationale

Instruction de 219 dossiers de demande de bourses pour des stages à l'étranger.

Suivi de la scolarité et aides sociales aux élèves

Participation aux procédures académiques d'affectation post 3^{ème}, post BEP, post seconde et post Bac.
Participation à la coordination post Bac (commission consultative et groupe de travail liaison secondaire / supérieur)

Une réunion de la commission d'appel de l'enseignement agricole.

Instruction de 164 demandes de dérogations et inscriptions tardives en formation initiale scolaire et de 153 demandes de dérogations à l'entrée en formation continue et en apprentissage.

Préparation et présidence de :

- deux commissions régionales d'attribution des bourses sur critères sociaux (enseignement secondaire et supérieur),
 - une commission régionale d'attribution des bourses au mérite.
- Instruction de 41 demandes de recours d'attribution de bourses.

Traitement de 468 fiches de jeunes repérés lors des journées défense et citoyenneté.

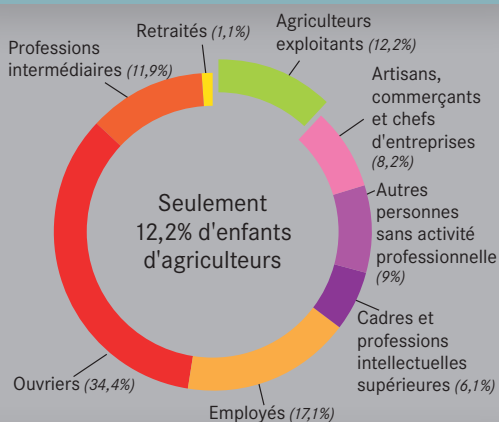
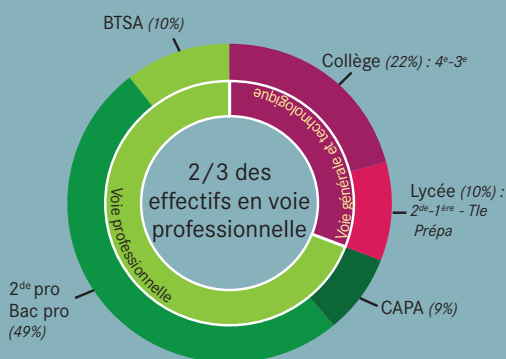
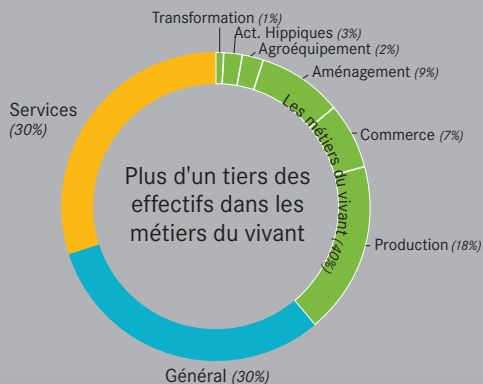
Accompagnement à la mise en œuvre de 125 plans personnalisés de scolarisation en vue de l'accueil des jeunes handicapés en milieu scolaire ordinaire.

Contrôle de légalité des établissements

Contrôle de 551 délibérations présentées au cours de 30 conseils d'administration des EPLEFPA.

Dans les établissements privés sous contrat :

- Gestion des contrats de 84 établissements et mise à jour de 420 annexes annuelles.
- Contrôle budgétaire de 84 comptes de résultats.



Plus de filles que de garçons dans l'enseignement agricole mais une répartition par secteur inégale



Organisation des examens

En contrôle en cours de formation et/ou épreuves terminales, du certificat d'aptitude professionnelle agricole (CAPA) au brevet de technicien supérieur agricole (B TSA) :

9 624 candidats inscrits, 8 025 diplômés.

516 aménagements d'épreuves aux examens (5,36% des candidats inscrits)

Par unités capitalisables : Par la validation des acquis de l'expérience :
893 inscrits, 678 diplômés. 39 inscrits, 25 présentés au jury, 22 diplômés.

Certificat pour les activités liées aux animaux d'espèces domestiques :

• 136 candidats, 101 attestations de connaissances délivrées.
Taux de délivrance : 74%.

Certificat individuel d'utilisation des produits phytopharmaceutiques :

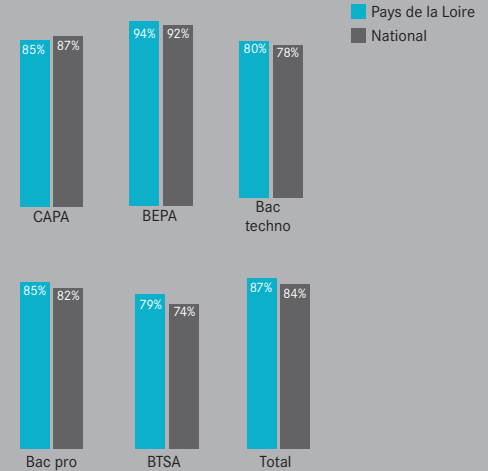
• légère hausse de 1,5 % par rapport à l'activité 2013 avec 7 858 certificats délivrés dont 4 400 (56%) concernent le secteur agricole, 654 (8,3%) le secteur de la vente/distribution, 895 (11,4%) le secteur des travaux et services, 238 (3 %) le secteur du conseil et 1 671 (21,3%) le secteur des collectivités territoriales.

Mise à jour de la rubrique « Certiphyto » sur le site internet de la DRAAF qui a reçu 14 333 visites en 2014.

Dispositif de formation à l'hygiène alimentaire en restauration commerciale :

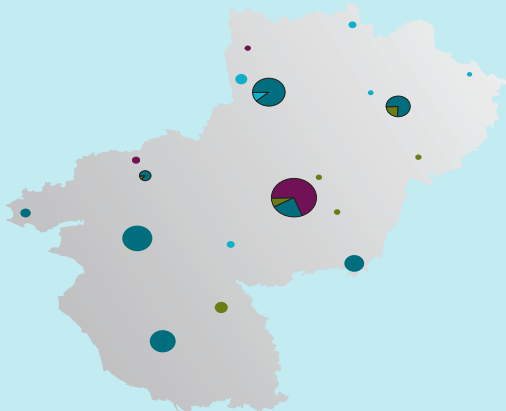
117 organismes de formation enregistrés dans la région des Pays de la Loire. Le bilan 2013, effectué début 2014, est de 269 sessions de formation réalisées en Pays de la Loire, pour 1461 bénéficiaires issus à 65 % de la restauration traditionnelle et 34 % de la restauration rapide.

Un taux de réussite aux examens supérieur à la moyenne nationale



Inspection de l'apprentissage

- 116 agréments de maîtres d'apprentissage du secteur public,
- 16 contrôles en entreprise, dont 1 visite
- 53 conventions complémentaires vérifiées et 41 pour la mobilité internationale,
- 16 visites en CFA, dont 7 contrôles
- 92 demandes d'expertise et d'appui,
 - 90 demandes de dérogation à la date de début et à la durée des contrats d'apprentissage instruites
 - Représentation de la mission d'inspection d'apprentissage dans 5 réunions régionales.



Cartographie des centres de formation par apprentissage

- Publics
- CNEAP Pays de la Loire
- MFREO
- UNREP

Suivi de carrière des agents de droit public des établissements publics et privés

- 733 agents titulaires et contractuels, enseignants et non-enseignants, dans les établissements publics.
- 663 agents contractuels enseignants de droit public dans les établissements privés temps plein.
- environ 4000 événements traités, liés à la carrière des agents : contrats, mobilité, avancement, mutation, position individuelle.

Organisation des élections pour la représentativité des personnels publics des établissements publics et privés dans les instances de concertations nationales et régionales.

Animation du dialogue social :

- Une commission consultative paritaire régionale,
- Deux cellules régionales de l'emploi des enseignants de droit public des établissements privés.

Organisation des concours de recrutement des enseignants pour 97 candidats :

- professeurs certifiés de l'enseignement agricole,
- professeurs de lycée professionnel agricole,
- conseillers principaux d'éducation.

Formation continue des personnels des établissements publics

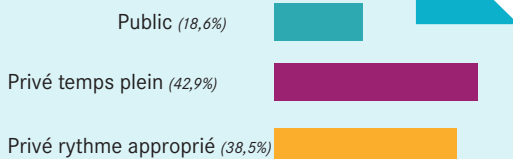
Maintien de la dynamique de formation continue des personnels avec 1 324 journées stagiaires réalisées (1 339 en 2013) sur un effectif de 1130 agents soit en moyenne 1,17 journées de formation par agent.

Les actions du programme régional et plans locaux de formation représentent 70 % de l'activité de formation continue contre 30 % pour les actions proposées par le niveau national. La préparation aux concours a représenté 5 % du volume d'activité; en baisse par rapport à 2013 du fait de la diminution du nombre de candidats aux concours de dépréciation. Les thèmes du développement durable et de l'agroécologie ont concerné 12 % des journées de formation réalisées, celles soutenant les dynamiques des réseaux régionaux, dont le numérique éducatif 37 % et celles relatives au réseau des CFA et CFPPA 13 % du fait du cycle de renouvellement des habilitations aux unités capitalisables.

Suivi des établissements

- Quatre enquêtes sur les effectifs élèves (janvier, mai, août, octobre)
- Enquête sur l'accueil des élèves handicapés dans l'enseignement agricole
- Enquête indicateurs LOLF sur les missions d'animation et de développement des territoires et d'expérimentation-innovation dans les EPLEFPA (janvier)
- Deux enquête sur les activités des commissions locales d'hygiène et de sécurité des établissements publics (janvier et août)
- Enquête sur les indicateurs de vulnérabilité des CFA et CFPPA (mai)
- Enquête annuelle sur le suivi financier des EPLEFPA (juin)
- Enquête sur le volume d'activité en formation professionnelle continue (juin)
- Recensement des formations éligibles à la taxe d'apprentissage auprès des établissements techniques et supérieurs, publics et privés (novembre)
- Enquête sur les structures et parcours de formation des apprentis et des adultes (septembre)

Plus de 80% d'élèves dans l'enseignement privé
(octobre/hors apprentissage)



Compétences partagées et partenariat avec le Conseil régional

Mise en œuvre du nouveau dispositif de co-construction de la carte des formations professionnelles, arrêtée par le Président du Conseil régional.

Service instructeur du Conseil régional

Avis sur les demandes d'ouverture de formations par apprentissage à la rentrée scolaire 2015.

Contribution aux travaux des Comités opérationnels sectoriels dans les secteurs de l'agriculture, du paysage et du végétal spécialisé et contribution aux travaux des Groupes techniques consultatifs, dans le cadre du programme « Je me qualifie » de la Région.

Avis sur les projets d'investissements et les équipements pédagogiques des EPLEFPA (lycées et CFA).

Participation à la politique d'éducation du Conseil régional

Poursuite de l'engagement de 11 EPL dans la mise en œuvre de la charte de « l'établissement éco-responsable » pour accompagner des établissements dans la réalisation de démarches volontaires promouvant le développement durable dans le cadre du projet d'établissement.

Participation aux comités de pilotage de l'évolution des systèmes d'information des lycées de Pays de la Loire.

Mise en œuvre du programme « Service public régional de formation professionnelle tout au long de la vie », conduit avec le réseau CFA-CFPPA doté par la Région d'un montant de 15 000 €.

Participation au suivi et à l'évaluation du Contrat de plan régional de développement de la formation professionnelle (CPRDFP) 2011-2014.

Mise en œuvre du programme régional d'animation et de développement des territoires (PRADT) doté par la Région d'un montant de 50 000 €.

Actualisation de SAFRAN, l'outil « carte des formations » du Carif-Oref pour l'enseignement agricole.

Participation au comité consultatif de l'action éducative et à 11 comités de pilotage des actions.

Participation à la réflexion et à l'écriture du cahier des charges de la nouvelle version de l'espace numérique de travail e-lyco.

Accompagnement des exploitations et ateliers technologiques des lycées publics

Accompagnement de la rénovation des exploitations agricoles des lycées agricoles publics en cohérence avec les pôles régionaux de compétence et le projet agro-écologique pour la France: réduction de l'usage des produits phytosanitaires et des antibiotiques en élevage, développement de l'agriculture biologique, gestion de l'eau et des zones humides, promotion de la biodiversité, autonomie alimentaire des élevages, maîtrise de l'énergie et des gaz à effet de serre, développement durable de l'apiculture.

Animation régionale

Animation de l'appareil public

Conduite de 11 réunions des équipes de direction des EPLEFPA.

Animation des lycées :

Partenariat DRAAF/Direction régionale des affaires culturelles dans le cadre de la convention « culture-agriculture » :
→ Subvention d'un montant de 9 230 € pour 8 actions coordonnées par le réseau régional d'action culturelle des établissements agricoles publics, art'ur .

Coordination d'ensemble des 5 réseaux thématiques : action culturelle, développement durable/éducation à l'environnement, animation sportive, santé et vie scolaire, ouverture à l'international.

Gestion du programme régional d'animation et de développement des territoires : 37 actions conduites en 2013-2014 pour 38 projets déposés.

Appui aux 7 sections sportives.

Animation et développement des territoires ruraux

Mise en oeuvre du programme régional d'action développement durable 2013-2015 sur la base d'un dispositif en réseau, articulé autour d'animateurs locaux et régionaux, représentant 4 équivalent temps-plein, et d'élèves écodé-légués. Participation de 8 lycées agricoles publics à l'appel à projet « Programme d'Actions Educatives » du Conseil Régional sur le thème de l'éducation au développement durable pour un total de 10 projets financés (sur 30 au total).

Missions « insertion » et « santé - vie scolaire » :

Signature de la convention interministérielle « pour l'égalité entre les filles et les garçons dans le système éducatif » avec un volet formation « comprendre et agir face aux inégalités ».

Journée d'accueil des nouveaux assistants d'éducation.

Accompagnement des projets « ancrage scolaire » et « prévention du décrochage ».

Appui des CFPPA et CFA

Accompagnement du réseau CFA/CFPPA pour la mise en oeuvre du service public régional de formation professionnelle continue et des métiers de demain tout au long de la vie conventionné avec le Conseil régional pour un montant d'aide de 15 000 €.

Accompagnement des centres dans l'adaptation de l'offre de formation suite à la réforme de la voie professionnelle pour un montant d'aide de 7 328 € de la direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER).

Pratiques pédagogiques et numérique

Accompagnement des établissements autour des usages numériques par la mise en oeuvre du projet ACOUSTICE.

Formation et accompagnement des formateurs ACOUSTICE de chaque établissement public à la construction de parcours de formation hybrides autour du numérique éducatif à destination des enseignants.

Mise en place d'un groupe de travail composé de personnels "vie scolaire", d'adjoints d'établissements, d'enseignants et de représentants de la société editrice de l'ENT, visant à adapter le module e-lyco « Notes et absences » aux spécificités agricole. Expérimentation dans un établissement.

Appui à une expérimentation des potentialités offertes par le numérique (usage de tablettes, d'applications...) menée par deux établissements, initialement engagés sur des démarches d'individualisation et « d'ancrage ».

Auprès des établissements publics et privés

Accompagnement éducatif :

Instruction de 12 demandes au titre de l'appel à projet 2014.

Suivi et appui aux décrocheurs :

- Mise en oeuvre du repérage et du suivi du décrochage scolaire.
- Participation aux instances régionales et départementales de pilotage.
- Participation au comité de pilotage "prévention du décrochage" du Conseil régional.
- Enquête auprès des établissements pour identifier la situation des jeunes non retrouvés dans le système interministériel d'échange et d'information (SIEI) : 922 réponses (taux de réponse 81%).

La communication sur l'enseignement agricole et les métiers

Suivi de la rubrique « Enseignement agricole » sur le site Internet de la DRAAF.

Basculement sur l'espace numérique de travail (ENT) régional e-lyco des pages d'appui aux établissements du site internet de la DRAAF

Mise à jour de la brochure "Le Savoir vert", co-produit avec la délégation régionale de l'Onisep.

Elaboration de l'affiche et du programme de la Journée régionale de la coopération internationale.

Dans l'enseignement public

Mise à jour du site Internet régional : www.sillage.educagri.fr

Suivi des actions de communication pour promouvoir la filière générale et technologique

Pour le réseau des CFA-CFPPA

Actualisation des outils de communication : fiches filières et guide du maître d'apprentissage.
Création du catalogue de formation continue à destination des personnels des industries alimentaires.



A la rentrée scolaire 2014, le lycée horticole privé du Grand Blottereau à Nantes a intégré l'établissement public d'enseignement agricole Jules Rieffel de Saint-Herblain, et est devenu le lycée professionnel agricole Nantes - Le Grand Blottereau. Cet établissement public unique scolarisera sur ses deux sites 450 élèves et étudiants, de la classe de 3^{ème} à la section de technicien supérieur.

Envisagé dès 2007, le rapprochement des deux établissements se fonde sur la complémentarité des formations qu'ils proposent dans le bassin nantais, en filière générale et technologique et en filières professionnelles de l'horticulture et de l'aménagement paysager.

Initié à la demande de leurs communautés éducatives et de leurs conseils d'administration respectifs, et appuyé par le Conseil régional, ce rapprochement a connu une première étape avec la signature en septembre 2011 d'une convention de partenariat.

C'est en juin 2012 que le Ministre de l'Agriculture, Monsieur Stéphane Le Foll, donne son accord à l'intégration du lycée privé du Grand Blottereau à l'établissement public de Saint-Herblain. La procédure, pilotée par la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt en tant qu'autorité académique, et inédite dans l'enseignement agricole français, a nécessité 3 années d'expertise juridique, sociale et financière, associant les services du ministère de l'agriculture, de la Région des Pays de la Loire et de la Ville de Nantes.

A la rentrée 2014, des réponses ont été apportées aux 32 salariés du lycée du Grand Blottereau, par maintien de l'emploi sur place, sous statut public, mobilité ou départ à la retraite.

Le patrimoine foncier et bâti sera transféré à terme à la Région, en charge des lycées, tandis que le ministère de l'agriculture et le Conseil régional ont convenu des moyens d'enseignement à mettre en œuvre au sein de la nouvelle structure. La gratuité des enseignements, pour les familles, avait été instaurée dès la rentrée scolaire 2013.

La direction de l'ensemble de l'établissement agricole public est confiée au directeur du lycée Jules Rieffel, la directrice du lycée du Grand Blottereau devenant la proviseure du nouveau lycée professionnel agricole Nantes - Le Grand Blottereau.



Toute l'actualité de la DRAAF est sur : www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr